

et peut à tout moment demander l'arrêt du traitement informatique de ses données via la plateforme collaborative INU et/ou préciser quels professionnels de santé ne sont plus habilités à collecter les données, à compléter et à consulter son dossier. Votre consentement est entièrement libre et volontaire. Votre décision d'utiliser ou non cette plateforme ou d'arrêter de l'utiliser au cours de votre parcours de soin n'affectera en aucune manière votre prise en charge médicale par votre médecin.

- **Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL** : chacun a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL s'il a des préoccupations sur la façon dont L'Avancée traite ses données à caractère personnel.

Toute personne peut également exercer les droits suivants sous certaines conditions :

- **Droit d'effacement** : chacun peut demander à L'Avancée l'effacement de ses données à caractère personnel,
- **Droit de limitation** : chacun peut demander à L'Avancée de limiter temporairement l'utilisation de certaines de ses données,
- **Droit à la portabilité** : chacun a le droit de récupérer une partie de ses données dans un format ouvert et lisible par machine.

Pour exercer ces droits, le patient doit adresser une demande écrite à L'Avancée avec les informations nécessaires pour l'identifier (coordonnées complètes et copie recto-verso de son titre d'identité) soit par courrier soit par email :

Centre l'Avancée
La Bastide d'Axium
31 33 Av Maréchal de Lattre de Tassigny
13 090 AIX EN PROVENCE
idec.lavancee@protonmail.com

L'Avancée s'engage à répondre dans un délai d'un mois sans frais. Si L'Avancée ne peut pas faire suite à la demande, le patient se verra expliquer pourquoi sa demande a été rejetée.



INFORMATION RELATIVE AUX DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL - PLATEFORME COLLABORATIVE INU

Ce document a pour objectif d'expliquer comment le centre L'Avancée d'Aix-en-Provence, traite et utilise les données à caractère personnel des patients sur la plateforme Web collaborative INU dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'Avancée tient régulièrement à jour sa notice d'information en fonction des évolutions de la réglementation en matière de données à caractère personnel et de son organisation. Cette notice d'information a été mise à jour le 13/08/2020.

Les données personnelles collectées par le centre L'Avancée

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées – sur la base du consentement du patient - : les données de santé concernant le parcours de soins du patient (rendez-vous, liste des contacts participant à la prise en charge, documents médicaux, données médicales et administratives et participation aux programmes organisés par L'Avancée et/ou ses partenaires).

Ces données sont communiquées soit par le patient (ou son représentant légal) avec la fiche de renseignements qu'il remplit, lors de ses consultations auprès des médecins spécialistes, soit par l'entourage familial et médical-psycho-social du patient tout au long de la prise en charge du patient.

L'infirmière coordinatrice et l'équipe de soins se chargent de mettre à jour le dossier du patient sur la plateforme INU.

Les objectifs de la collecte des données personnelles

Ces données à caractère personnel sont traitées pour :

- Permettre au patient de visualiser son parcours de soins
- Permettre au patient de retrouver de l'information ciblée et actualisée le concernant,
- Permettre au patient de communiquer avec l'infirmière coordinatrice pendant sa prise en charge,
- Permettre au patient de répondre à des questionnaires (médicaux, de suivi, satisfaction, etc) selon l'organisation mise en place par l'équipe de soins
- Sous réserve du consentement du patient, autoriser les professionnels de santé et sociaux participant à sa prise en charge à accéder à son dossier INU et à échanger par messagerie sécurisée.

La base légale du traitement des données personnelles

Le centre L'Avancée traite ces données à caractère personnel sur la base du consentement des patients. En cas de refus du patient, l'équipe de L'Avancée met tout en œuvre pour assurer une qualité de prise en charge équivalente. L'utilisation de la plateforme INU est facultative.

La conservation des données personnelles

Les données à caractère personnel sont conservées sur support informatique pendant les durées légales de conservation ou pendant la durée nécessaire aux raisons pour lesquelles elles ont été collectées. À cet effet, L'Avancée conserve notamment les dossiers de soins et de santé :

- Pendant vingt (20) ans à compter du dernier séjour en établissement de l'utilisateur*,
* Article R 1112-7 du code de santé publique
- Ou, pendant dix (10) ans à compter du décès de l'utilisateur si celui-ci décède moins de dix ans après sa sortie*.
* Article R 1112-7 du code de santé publique
- Ou, jusqu'au vingt-huitième (28ème) anniversaire du patient si son séjour est intervenu avant ses huit (8) ans*.
* Article R 1112-7 du code de santé publique

Les destinataires des données personnelles

L'équipe de soins

Les données sont accessibles au patient et, sous réserve de son consentement aux professionnels de santé et sociaux de son choix :

- L'équipe de soins du centre L'Avancée,
- Le médecin traitant,
- Le pharmacien,
- Le kiné,
- L'infirmier à domicile,
- L'assistante sociale,
- Tout autre professionnel de santé qui organise et participe à sa prise en charge.

Les sous-traitants du centre L'Avancée

L'Avancée héberge les données à caractère personnel chez Informatique de Sécurité, (IDS), un hébergeur agréé de données de santé. L'Avancée partage également ces données avec un sous-traitant qui agit pour son compte et lui met à disposition la plateforme collaborative INU.

L'Equipe de Recherche et de Développement

L'Avancée peut être amené à participer à des recherches n'impliquant pas la personne humaine dans le domaine de la santé sur proposition du sous-traitant mettant à disposition la plateforme collaborative INU. Le cas échéant, une note d'information précisant les détails de telles recherches sera transmise et sur laquelle figure les mentions obligatoires telles que définies par la Méthodologie de référence MR-004 de la CNIL. Dans ce cas, les données sont anonymisées avant tout traitement par l'équipe de Recherche et de Développement, partenaire du sous-traitant de la plateforme INU.

Les droits des personnes

Le règlement européen de protection des données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée définissent les droits des personnes concernant leurs données à caractère personnel collectées et traitées.

Voici les droits qui peuvent être exercés dans le cadre de la réglementation :

- **Droit d'accès** : chacun peut demander à L'Avancée quelles sont les données qu'il détient et demander qu'elles lui soient communiquées pour en vérifier le contenu,
- **Droit de rectification** : chacun a le droit de demander la rectification des informations inexacts ou incomplètes le concernant,
- **Droit de retirer son consentement** : chacun a le droit de retirer son consentement